

Séance du Conseil Municipal du 21 mars 2008

Procès verbal de l'Installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et des adjoints.

L'an deux mil huit, le vingt et un mars à 19 heures les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 09 et 16 mars 2008 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Monsieur Francis CROCHEMORE conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

- COTTEREAU Chantal
- DUQUESNOY Marc
- VASSEUR Christian
- LEGENDRE Antoine
- FERON Arnaud
- THOMAS Franck
- BOUXOM Pierre
- HALLE Sébastien
- AUGUSTIN Franck-Gabriel
- CAHOT Alain

Absente ayant donné procuration : MEUNIER Françoise à Monsieur LEGENDRE Antoine

Absent excusé : 0

Absent : 0

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Francis CROCHEMORE, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer : MM COTTEREAU Chantal ; DUQUESNOY Marc ; VASSEUR Christian ; LEGENDRE Antoine ; FERON Arnaud ; THOMAS Franck ; BOUXOM Pierre ; HALLE Sébastien ; AUGUSTIN Franck-Gabriel ; CAHOT Alain dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur BOUXOM. Pierre, doyen parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaires Monsieur CAHOT Alain et Monsieur AUGUSTIN Franck-Gabriel. .

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du maire :

1^{er} tour de scrutin

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-7, L.2122-8 et L.23122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 de ce code.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6 :

A obtenu :

Mme COTTEREAU Chantal : 10 voix

Mme COTTEREAU Chantal ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée maire et a été installée.

Mme COTTEREAU Chantal a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Madame le Maire a proposé l'élection de trois adjoints : proposition acceptée à l'unanimité.

Election du premier adjoint :

1^{er} tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, sous la présidence de Madame COTTEREAU Chantal élue maire, à l'élection du premier adjoint. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés: 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

Monsieur LEGENDRE Antoine : 11 voix

Monsieur LEGENDRE Antoine ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Premier Adjoint et a déclaré accepter.

Election du deuxième adjoint :

1^{er} tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, sous la présidence de Madame COTTEREAU Chantal élue maire, à l'élection du deuxième adjoint. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins:11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

Monsieur BOUXOM Pierre : 11 voix

Monsieur BOUXOM Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième Adjoint et a déclaré accepter.

Election du troisième adjoint :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, sous la présidence de Madame COTTEREAU Chantal élue maire, à l'élection du troisième adjoint. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins:11

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Monsieur VASSEUR Christian : 7 voix

Monsieur DUQUESNOY Marc : 3 voix

Monsieur VASSEUR Christian ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième Adjoint et a déclaré accepter.

Election des délégués communautaires et intercommunautaires

SIVOS

TITULAIRES		
NOM	PRENOM	Adresse
COTTEREAU	CHANTAL	1223 rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
HALLE	SEBASTIEN	409 Rue de la Varenne

		76590 Le Bois Robert
FERON	ARNAUD	Rue Verte 76590 Le Bois Robert

Délégués Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'aménagement de la Basse Vallée de la Varenne

TITULAIRES		
NOM	PRENOM	Adresse
LEGENDRE	ANTOINE	153 Rue des Fleurs 76590 Le Bois ROBERT
COTTEREAU	CHANTAL	1223 rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
SUPPLEANT		
VASSEUR	CHRISTIAN	305 Rue des Fleurs 76590 Le Bois Robert

Délégués Bassins Versants Saane Vienne Scie

TITULAIRE		
NOM	PRENOM	Adresse
LEGENDRE	ANTOINE	153 Rue des Fleurs 76590 Le Bois ROBERT
SUPPLEANT		
VASSEUR	CHRISTIAN	305 Rue des Fleurs 76590 Le Bois Robert

Délégués à la Communauté de Communes Varenne et Scie

TITULAIRES		
NOM	PRENOM	Adresse
COTTEREAU	CHANTAL	1223 rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
THOMAS	FRANCK	1070 rue des Fleurs 76590 Le Bois Robert
SUPPLEANT		
AUGUSTIN	FRANCK-GABRIEL	93 Rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert

Délégués au SIERG de Longueville sur Scie

TITULAIRES		
NOM	PRENOM	Adresse
COTTEREAU	CHANTAL	1223 rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
LEGENDRE	ANTOINE	153 Rue des Fleurs 76590 Le Bois ROBERT

Délégués au SIAEPA de Longueville Est

TITULAIRES		
NOM	PRENOM	Adresse
COTTEREAU	CHANTAL	1223 rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
BOUXOM	PIERRE	933 rue des Fleurs 76590 Le Bois Robert
SUPPLEANT		
DUQUESNOY	MARC	747 Route de Paris 76590 Le Bois Robert

Délégués Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'aménagement de la Basse Vallée de la Varenne

TITULAIRES		
NOM	PRENOM	Adresse
LEGENDRE	ANTOINE	153 Rue des Fleurs 76590 Le Bois ROBERT
COTTEREAU	CHANTAL	1223 rue de la Varenne 76590 Le Bois Robert
SUPPLEANT		
VASSEUR	CHRISTIAN	305 Rue des Fleurs 76590 Le Bois Robert